

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

GEL DES TARIFS DES TRANSPORTS PUBLICS PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES 2024 - (N° 2063)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CD31

présenté par

Mme Guetté, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher,
Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de trois mois à compter de la publication de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport portant sur l'état des lieux et le coût de la mise en accessibilité des transports franciliens.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons à ce qu'un rapport portant sur l'état des lieux et le coût de la mise en accessibilité des transports franciliens soit remis au Parlement par le Gouvernement.

On estime que près de 350 000 personnes en situation de handicap devraient assister aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Or, seulement 3% du réseau de métro parisien est à cette heure entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. À Londres, le chiffre se porte à 18%, quand on monte à 82% à Barcelone et à 88% à Tokyo.

En 2018, le Secrétariat d'État auprès du Premier ministre, chargé des personnes handicapées avait répondu en ces termes à la question d'un sénateur : « Inspirons-nous de l'exemple de Londres, qui va investir plus de 200 millions de livres pour l'accessibilité de son métro ; profitons de l'accueil des jeux Olympiques et Paralympiques pour accélérer le mouvement, développer une cohérence de transports et travailler sur les nœuds intermodaux. Il serait inacceptable que nous ne nous donnions pas collectivement les moyens de faire de l'égalité une réalité dans notre capitale, à l'heure où le monde entier aura les yeux braqués sur nous. »

En conséquence, ce rapport nous semble indispensable, en particulier après les propos inquiétants de la présidente de la région Île-de-France, qui affirmait en septembre dernier : « il ne faut pas demander la lune. Le métro classique ne sera probablement jamais accessible. »